



# INFOS PÊCHE N° 22 15 /12 / 2017

Lettre de la société de pêche de Tence-Montfaucon  
Chenereilles-Le Mas de Tence-St Jeures-Montregard-Raucoules  
BP 45 Tence 43 190 Tél - répondeur : 06 67 82 42 46  
site Internet : aappma-tence-montfaucon.wifeo.com

## ASSEMBLEE GENERALE DE L'AAPPMA- A TENCE

Dimanche 28 janvier 2018- salle de la gare – 9 h

**La sécheresse automnale de cette saison impactera à nouveau notre territoire piscicole en n'offrant pas une fraie garantissant la reproduction des truites dans nos cours d'eau. Or depuis trois ans déjà, les études menées suite aux pêches électriques font apparaître un déficit d'alevins et de truitelles**

La répétition des étiages sévères de ces dernières années crée une situation préoccupante qui dépasse le cadre de la pêche.

Notre préoccupation est aussi celle des élus locaux pour l'approvisionnement en eau de la population et celle des agriculteurs.

Puiser notre ressource au fil de l'eau met en péril l'équilibre biologique de nos rivières. Il faut faire appel à d'autres solutions existantes, envisagées depuis quelques années et utilisées par la majorité des communes de notre territoire.

**Il devient urgent d'utiliser ces autres solutions dans notre territoire pour sauvegarder la qualité de nos rivières source de bien être et d'attractivité touristique favorable pour l'économie et l'avenir de notre pays.**

**La pêche, loisir populaire, appartient à notre identité territoriale. Notre devoir de préserver notre patrimoine naturel nous impose d'agir pour transmettre à nos enfants une nature sauvegardée.**

Je vous invite à l'Assemblée Générale.

Venez partager nos préoccupations et notre volonté pour agir.

Nous avons besoin de vous.

Georges Bariol



Equipe de France jeunes 2017  
Mathieu au centre du 1<sup>er</sup> rang

*Encore un jeune Tençois sur la plus haute marche avec l'équipe de France jeunes*

*Un an après Jean François Vialette, champion du monde en 2016, Mathieu Dignonnet a retrouvé l'équipe de France pour s'imposer en Slovénie au championnat d'août 2017*

Les deux compères n'en sont pas à leur coup d'essai. Ils étaient déjà du voyage au Colorado en 2015.

Ces jeunes Tençois sont membres du club Tence-Lignon-Velay et de l'AAPPMA de Tence-Montfaucon.

Nous les félicitons chaleureusement pour leurs parcours exceptionnels. Avec Jean François, leur exemple peut attirer des jeunes vers la pêche. Nous félicitons Médéric Gibert qui a su les aider à côtoyer l'excellence.

*Cette année, avec l'aide précieuse de Jean-François, nous avons pu relancer une initiation pêche à la mouche avec 10 enfants et 2 adultes. En 2018, nous reconduirons cette initiative.*

### WEEK-END SAFARI

Samedi 3 Mars 9H/12H et 13H30/17H

### Ouverture Samedi 10 Mars

Accueil à Bathelane

Café - tripes - vin chaud

## Initiatives envers les enfants à reconduire



**4 Mai 2017 Initiation pêche à la mouche avec Jean François Vialette.**

**Chaque Mercredi, du mois d'avril au mois de Juillet, une dizaine d'enfants ont pu s'initier à la pêche à la mouche au plan d'eau de Bathelane. Ils ont découvert le lancer et le montage de mouches. Les cours reprendront le Mercredi 3 Avril 2018.**

Dans le cadre des temps périscolaires, animés par des bénévoles de l'AAPPMA, 17 enfants ont pu découvrir la vie des rivières et la joie de la pêche.

Le Samedi 10 Juin, un concours de pêche a réuni une quarantaine d'enfants au plan d'eau. C'est avec le sourire que les plus chanceux ont partagé leurs prises avec ceux qui ont eu moins de réussite.

**250 enfants ont pu profiter d'invitations à la journée à Bathelane, accompagnés par leurs parents ou grands-parents.**

Nos concours de Juillet et Août ont attiré beaucoup d'enfants venus partager ce moment en famille.

En lien avec la fédération départementale de pêche 43, 22 permis enfant -de12ans ont été offerts.

**Par toutes ces initiatives, nous espérons augmenter l'attrait du loisir pêche auprès de la jeunesse.**

## Parcours sans tuer et réserves



### Sérigoule au Fieu à Tence

Tous les 3 ans, il est demandé aux AAPPMA de faire enregistrer leur plan de réserves auprès de la préfecture. **Ce plan de réserves sera effectif jusqu'en 2020.**

Sur la Sérigoule et le ruisseau des Mazeaux au niveau de la RD 500, des travaux d'aménagement et de continuité écologique (arasement d'ouvrage) ont permis de revitaliser ces ruisseaux. Pour protéger leur population perturbée, il a été décidé un parcours sans tuer de l'embouchure de la Sérigoule à la passerelle en bois de la place du Fieu. En amont de cette passerelle, la Sérigoule sera en réserve totale jusqu'au pont de Leygat.

Le parcours sans tuer sur le Lignon, du pont de Tence à Bathelane, instauré en 2016 a été très apprécié par les pêcheurs à la mouche et les écoles de pêche.

Une signalétique est disposée le long de ces parcours.

### Garderie

**L'AAPPMA de Tence-Montfaucon se dote cette année d'un nouveau garde de société en la personne de Claude Bruyère qui viendra épauler Fabien Gaston. Nous vous demandons de leur faire bon accueil. Ils sont avant tout à votre service**

# Contrat territorial

2012 / 2017



## Travaux du SICALA sur la Brossette

Ce cours d'eau a profité de 3 ans de restauration de berge et d'amélioration de son épuration (performance de la station de Montfaucon) après une longue période d'abandon, il est redevenu poissonneux .

## UN CRE PUIS UN CONTRAT TERRITORIAL

En 2001, notre AAPPMA a décidé de s'engager pour la restauration, l'entretien et l'amélioration du Lignon et de ses ruisseaux.

C'est ainsi qu'avec le soutien de Jacques Barrot, de Jean Digonnet et de Mme Decultis nous avons obtenu la mise en œuvre d'un Contrat Restauration Entretien des berges par le Syndicat des 3 rivières puis par le SICALA avec maintien d'une antenne à Tence.

A l'issue de ce CRE prévue en 2009, il fut élaboré un Contrat Territorial en lien avec la Ville de Saint Etienne et le Conseil Général pour étendre la protection et l'amélioration des ruisseaux à l'ensemble du bassin versant du Lignon amont et à

la retenue de Lavalette avec des objectifs de quantité et de qualité pour la protection de la ressource en eau.

## Ce Contrat Territorial arrive à son tour à son terme prévu fin 2017 .

Sans engager ici un bilan détaillé nous pouvons nous féliciter de nombreux et divers travaux d'amélioration réalisés sur nos ruisseaux et d'une recherche de mesures agro-environnementales pour une meilleure exploitation territoriale.

Cependant d'importants objectifs n'ont pas été atteints par manque de moyens et aussi parfois par manque de volonté plus particulièrement pour une gestion de la ressource en eau plus efficace plus moderne et plus respectueuse de sa protection, de sa valorisation touristique et de l'environnement.

## ET MAINTENANT ..... ???

Il nous apparaît indispensable d'obtenir des informations précises et des engagements garantissant la reprise des importants enjeux non atteints dans le cadre d'une nouvelle procédure et le maintien de l'antenne tençoise.

Afin de respecter les débits réservés, des repères d'auto-surveillance doivent être installés sur les cours d'eau au pont de Chazeaux pour le Mousse, au pont de la RD18 pour le ruisseau des Mazeaux et au pont du Cher pour le Trifoulou.



Habitant du Lignon à déguster sans modération.

## **L'AMPLEUR DE LA SECHERESSE DE CET AUTOMNE APPELLE DES DECISIONS CONCRETES**

Les photos parues dans la presse montrent sans contestation possible que nous avons fin novembre 2017 une situation de la ressource en eau à Piboulet qui s'apparente à la situation habituellement enregistrée aux mois d'août des années des plus grandes sécheresses passées.

Cette situation fin novembre, jugée alarmante en plein été, nous interpelle comme pêcheurs soucieux de nos ruisseaux comme elle interpelle les agriculteurs soucieux de la conduite de leur exploitation et comme elle interpelle les citoyens soucieux de la préservation de leur territoire de vie.

**Certes, dans le passé ont déjà été enregistrés des étiages aussi sévères mais pas en novembre période habituelle des pluies cévenoles.**

Personne ne peut plus négliger les alertes de tous les scientifiques climatologues pour nous indiquer que les exceptionnels phénomènes climatiques se renouvelant dans toutes les régions du monde révèlent concrètement **UNE EVOLUTION DURABLE POUR LE PRESENT ET L'AVENIR.**

### **POUR NOTRE TERRITOIRE**

Nous devons prendre en considération les enjeux qui découlent de la nécessité de renforcer la protection de notre ressource en eau.

Aujourd'hui, cette nécessité relève de l'urgence pour être, demain, en mesure de répondre aux enjeux collectifs tant pour une alimentation garantie en eau potable, que pour les équilibres agro-environnementaux et la protection du patrimoine aquatique que nous nous devons de transmettre à nos enfants et petits enfants.



**A Piboulet Novembre 2017**

**La décision urgente à prendre consiste à ne pas exposer nos communes au risque de dépendre d'une ressource unique, de plus reconnue déficitaire.**

***Dès 2003, notre AAPPMA a recommandé cette décision.***

Aujourd'hui toutes les autres communes de l'Est Yssingelais l'ont mise en œuvre. Les responsables du SAGE, les autorités départementales et de l'agence de bassin sont convaincus de la nécessité de cette décision mais se refusent étrangement à se prononcer publiquement et à agir.

**Pêcheurs, agriculteurs, résidents, élus locaux concernés, notre AAPPMA souhaite que vous exprimiez en conscience la volonté qu'enfin cette décision soit publiquement débattue et des actes concrets engagés.**

Notre prochaine assemblée générale veillera à ce que l'ampleur de la sécheresse constatée ne soit pas négligée et pour que des engagements publics soient pris.

# Le plan d'eau de Bathelane



## Concours famille 11 Juillet 2017

L'accueil de nombreux groupes et familles fait de cet espace un endroit de pique-nique et de rencontres. Il nous faut accepter amis pêcheurs que l'espace de Bathelane dépasse le cadre de la pêche. Bathelane est une aventure humaine qui a pu exister grâce à l'écoute et l'investissement d'élu(e)s et l'engagement de bénévoles dans la vie de l'AAPPMA. La détermination de chacun à faire vivre et à donner du sens à un projet commun permet aujourd'hui d'envisager des travaux. Nous profitons de la vidange pour améliorer la qualité de l'accueil et sécuriser la pratique de la pêche.

La pratique populaire de la pêche ne doit pas glisser inexorablement vers un individualisme sans trop de lien social. Par notre orientation et nos engagements, nous privilégions la pratique familiale et le vivre ensemble. Les manifestations organisées et l'accueil assumé par les bénévoles de notre AAPPMA ne le sont pas à des fins mercantiles. Le concours du mois de Juillet et les casse-croûtes mensuels en sont la plus belle expression. **Les 300 invitations offertes à des enfants ou à des féminines pour partager la pêche de leurs parents ou de leur conjoint témoignent de notre volonté.**

## Bilan de la saison 2017

Plus de mille personnes ont fréquenté le plan d'eau cette année. 131 abonnements annuels,

7 cartes périodiques et 501 cartes journalières ont été délivrées. 3000kgs de truites ont été déversés. Les diverses manifestations, week-end safari, concours enfants, concours familial de Juillet, concours de clôture fin Août connaissent un succès chaque année renouvelé.

**N'hésitez pas à nous rejoindre. Rien n'est jamais acquis. De nouveaux membres sont nécessaires pour faire vivre ou pour initier de nouveaux projets.**

**Président : 06 86 33 40 11**

**Bariol Georges Tence**

**Vice Président : 04 71 59 73 67**

**Gaillard René Le Chambon/L**

**Trésorier : 07 81 09 11 43**

**Fabbri Daniel Tence**

**Secrétaire**

**Jean Daniel Tence**

**Gestion Bathelane**

**Bariol Jean St Jeures**

**Membre conseil d'administration**

**Boulagnon René Montfaucon**

**Boulet Gérard St Etienne**

**Bruyère Claude Chenereilles **Garde AAPPMA****

**Chomat Paul Tence**

**Dumas Christian Tence**

**Gaston Fabien Tence **Garde AAPPMA****

**Gibert Médéric Tence**

**Seyve Yves Yssingaux**

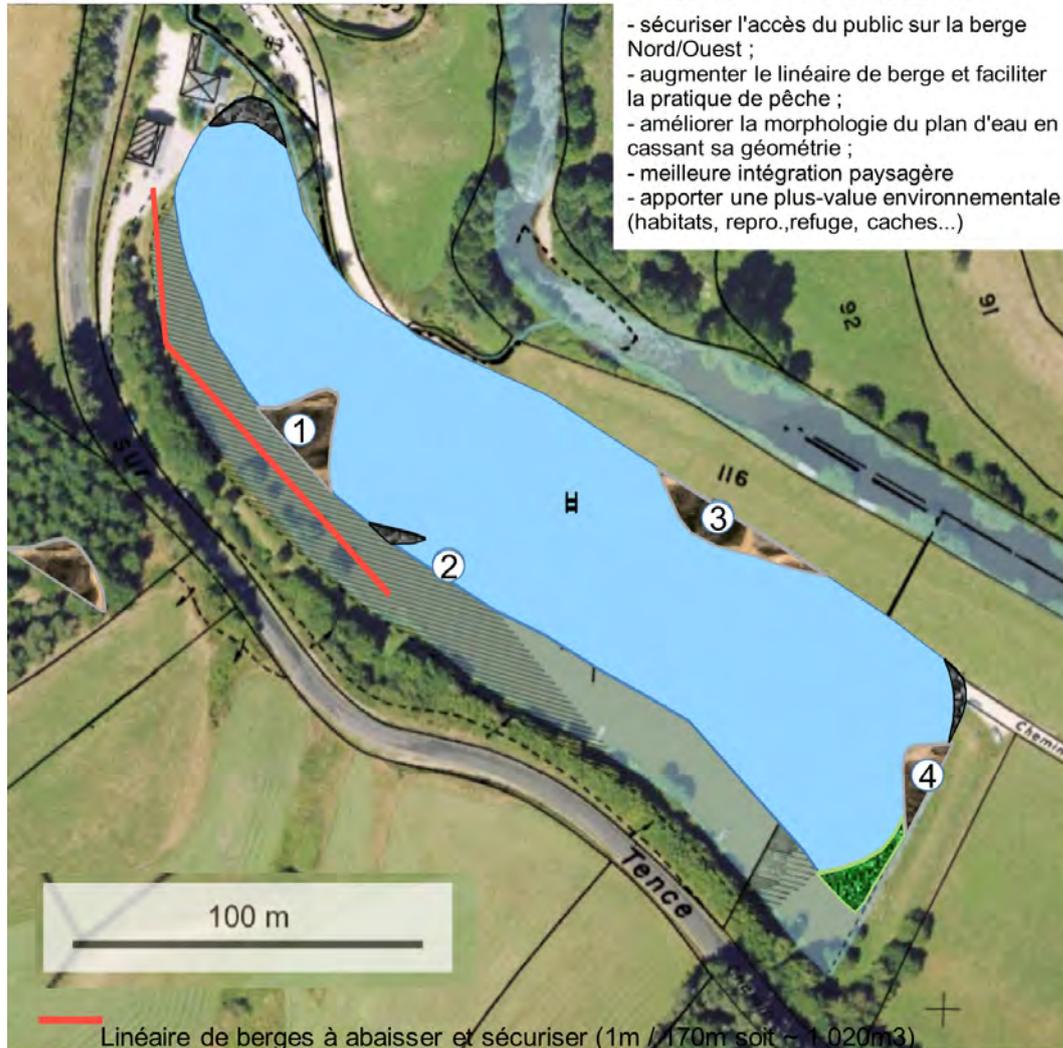
**Vialette Jean François Yssingaux**

**Participez à la vie de votre société de pêche, nous vous attendons le 28 Janvier pour l'A G.**

## AMÉNAGEMENT SÉCURITAIRE ET MORPHOLOGIQUE DES BERGES DU PLAN D'EAU DE BATHELANE

-> Ces travaux contribuent à :

- sécuriser l'accès du public sur la berge Nord/Ouest ;
- augmenter le linéaire de berge et faciliter la pratique de pêche ;
- améliorer la morphologie du plan d'eau en cassant sa géométrie ;
- meilleure intégration paysagère
- apporter une plus-value environnementale (habitats, repro., refuge, caches...)



Linéaire de berges à abaisser et sécuriser (1m / 170m soit ~ 1 020m<sup>3</sup>)



Epis terreux avec une ceinture de blocs (1-15/20m; 2-15/10m; 3-20/8m; 4- 8/15m)



Bancs de galets immergés (pour la reproduction ou le Wading)



Roselière (pour l'intégration paysagère et la reproduction)

Pour la vidange du plan d'eau, nous avons souhaité être accompagnés par Kilpéric Louche, technicien du S.I.C.A.L.A. Plusieurs réunions ont été nécessaires pour finaliser un projet qui devait répondre aux attentes des usagers. Nous remercions la mairie de Tence et la communauté de commune pour leur soutien financier, Roland Vérot de la police de l'eau pour ses conseils, le syndicat des eaux pour avoir assuré toutes les analyses nécessaires, la fédération départementale de pêche et de protection du milieu aquatique pour l'aide apporté par ses techniciens lors de la vidange, la pisciculture Fombonne et les bénévoles qui ont participé à la récupération des poissons.

**Les travaux ont commencé le 11 Décembre et devrait durer quinze jours. Un chemin piétonnier plus proche du plan d'eau facilitera l'accès et la pratique de la pêche sur la berge le long de la route. Des avancées sur le plan d'eau augmenteront le linéaire. Un espace de roseaux agrémentera le paysage et offrira aux grenouilles un endroit de reproduction. Trois espaces de galets favoriseront la clarté de l'eau. Une bonde de fond facilitera la prochaine vidange et la récupération des poissons.**

# RENDEZ-VOUS DE PECHE 2018

## Plan d'eau de Bathelane

- Samedi 3 mars** SAFARI 9h/12h et 13h30/17h Inscription gratuite  
Truite : + de 40 cms 5€ - de 40 cms 2,50 €
- Samedi 10 mars** Ouverture de la pêche : tripes vin chaud
- Samedi 7 avril** Concours de pêche à la mouche  
organisé par Le club Tence-Lignon-Velay
- Samedi 5 mai** Concours de pêche à la mouche  
Challenge Marc Giroutru organisé par l'AAPPMA
- Samedi 9 juin** Concours jeunes réservé aux moins de 18 ans  
De 14 h à 17 h – 2 manches de 60 mn – tous primés  
Classements : + de 12 ans et – de 12 ans
- Samedi 7 juillet** CONCOURS FAMILIAL ouvert à tous  
De 10 h à 17 h 3 manches de 60 mn - tarifs famille - tous primés  
Restauration conviviale 9 €  
Buffet d'entrées-jambon au foie sauce madère -pommes rissolées - fraises  
inscription à l'avance conseillée
- Samedi 25 août** CONCOURS FIN DE VACANCES ouvert à tous  
De 14 h à 17 h 2 manches de 60 mn – tous primés  
Inscription à l'avance conseillée

### Comment prendre sa carte de pêche 2018

Si vous disposez d'Internet : avec le site [www.cartedepeche](http://www.cartedepeche)

*Sinon à TENCE : Café L'Antre2 Place du Chatiaque  
A l'Office de Tourisme*

*à MONTFAUCON : Au Café Le Tire-Bouchon rue Centrale*

### LES PERMIS DE BATHELANE

*sont également en vente chez les dépositaires au local du plan d'eau  
ou au salon Henry Rue d'Annonay à Tence*

**N° TELEPHONE AAPPMA**

**06 67 82 42 46**

Site Internet

[aappma-tence-montfaucon.wifeo.com](http://aappma-tence-montfaucon.wifeo.com)

## LE PERMIS DE PECHE A BATHELANE EN 2018

### JOURS D'OUVERTURE ET TARIFS SONT INCHANGES

Jusqu'au 1<sup>er</sup> Juin, le plan d'eau est ouvert Samedi et Dimanche de 8h à 12h et de 14h à 19h Lundi après-midi de 14h à 19h + jours fériés

A partir du 1<sup>er</sup> juin, s'ajoutent Mardi après-midi et le Mercredi après-midi de 14h à 19h.

5 truites autorisées par jour

Pour partager votre pêche avec un enfant ou une féminine une invitation gratuite vous est offerte. Il suffit de la demander à l'accueil.

Pour tous les tarifs : 1/2 tarif moins de 18 ans et féminines

Attention à la fermeture les jours de concours.

La pêche aux écrevisses est autorisée à partir du 1<sup>er</sup> Juin le Jeudi (maximum 6 balances).

#### Tarifs abonnements

Vous désirez un abonnement permanent pour pêcher tous les jours ouvrables.

Tarif : 110€ si vous ne possédez pas la carte de pêche fédérale.

95€ si vous avez cette de pêche.

Vous désirez un abonnement de base pour pêcher toute la saison le samedi, dimanche et lundi après midi.

Tarif : 90€ si vous ne possédez pas la carte de pêche fédérale.

75€ si vous avez cette carte de pêche.

Vous désirez un abonnement vacances pour pêcher du 2 Juin au 16 septembre.

Tarif : 75€ 1/2 tarif : 37€50

#### Autres tarifs

Journée : 11 € 1/2 tarifs : 6 €

Semaine 30 € 1/2 tarifs : 5 €

Mois 50 € 1/2 tarifs : 25 € .



Les enfants en présence de Monsieur Laniel doyen du concours de Juillet 2017

## LA CARTE DE PECHE FEDERALE

### Nouveaux tarifs 2018

Annuelle interfédérale : 96€

Annuelle personne majeure : 74€

Annuelle personne mineure : 20€

Annuelle découverte –de 12ans : 6€

Annuelle découverte femme : 33€

Carte journalière : 10€

Hebdomadaire : 32€

## ASSEMBLEE GENERALE ORDRE DU JOUR

8h30 Accueil-café-jus de fruits-vin blanc

9h Rapport moral d'activité

Questions diverses

10h Rapports financiers 10h30

Préparation saison 2018

11h30 Tombola

L'assemblée générale sera suivie d'un moment de rencontre et d'échange autour d'un vin d'honneur